Réunion du CA du 13 septembre 2024

Voici les points marquant de cette réunion

- Point finances : L’exercice est à ce jour créditeur de 2024€

- Point adhésions : 69 adhérents dont 37 licenciés. Mail de rappel pour la mise à jour des licences et adhésions. C’est le CA qui valide ou non les nouvelles adhésions.

- Une nouvelle note de frais est établie et téléchargeable sur le site dans l’onglet « vie du club » à l’adresse <https://www.saint-renan-bridge-club.fr/PDF/Note%20de%20frais%20092024.pdf>

- Point jumelage : Finalisation du programme d’accueil des anglais. Au regard de la charge financière supportée par le club lors du déplacement des adhérents en Angleterre (1800 € en 2023), il est décidé l’arrêt de toute prise en charge par le SRBC lors des futurs déplacements.

- Point enseignement : Modification de l’article 15 du règlement intérieur consultable sur le site à l’adresse <https://www.saint-renan-bridge-club.fr/PDF/RI%2013092024.pdf> et de ses annexes à l’adresse <https://www.saint-renan-bridge-club.fr/PDF/Annexe%20aux%20articles%203%20et%205%20du%20R%C3%A8glement%20Int%C3%A9rieur%2013092024.pdf>. Les 3 premiers cours sont gratuits pour les débutants 1ère année.

- L’interdiction de vapoter est inscrite à l’article 13 du règlement intérieur.

- Le challenge de l’Iroise aura lieu le 29 novembre. Le festival des simultanés le 25 septembre.

Prochaine réunion du CA le 22 novembre.